



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi
Question écrite n° 4671

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'intérêt et l'importance des travaux du commissariat général au Plan, dont la mission traditionnelle est d'éclairer le Gouvernement sur les grands défis de moyen et de long termes et de constituer l'un des lieux où les partenaires sociaux se rencontrent et débattent. Or, dans le cadre de la préparation de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail, aucun rapport n'a été demandé pour fixer les enjeux de la réduction du temps de travail ou du partage de labeur ajouté. Aucun débat n'y a été organisé. Il lui demande si elle peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, les raisons de cet ostracisme et les perspectives de l'action du commissariat général du Plan.

Texte de la réponse

La préparation de la conférence sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail s'est appuyée sur un diagnostic commun (Bilan économique et social de la France, la Documentation française). Ce document a été élaboré de manière interministérielle par l'INSEE, la direction de la prévision et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, puis il a été présenté aux partenaires sociaux et a fait l'objet d'une discussion afin d'aboutir à un diagnostic partagé. Ce travail indispensable de concertation autour du diagnostic et des enjeux a donc bien été effectué avec les partenaires sociaux. S'agissant du commissariat général au Plan, un nouveau commissaire, M. Charpin, a été nommé au début de l'année. Il a présenté, le 15 mars 1998, un programme de travail au Premier ministre, afin de relancer les travaux du commissariat général au Plan. Ce programme a été validé le 31 mars 1998. Des travaux de concertation sont aujourd'hui prévus sur un certain nombre de sujets qui permettront de débattre des grands défis de moyen ou long terme.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4671

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3504

Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4927